

Communiqué de presse**Voulez-vous un dialogue national alors que le livre d'Allah est parmi vous ?**

(Traduit)

Les médias ont rapporté que la nouvelle administration syrienne avait l'intention d'organiser ce qu'ils ont appelé une conférence de dialogue national syrien, à partir de laquelle un organe général sera créé pour choisir le gouvernement de transition et un comité pour rédiger la constitution, et que tous les représentants de la société syrienne seraient invités à participer aux organes et comités qui seront créés à l'issue de la conférence. Les sources ont ajouté que des discussions sont en cours avec toutes les composantes du peuple syrien pour les représenter à la conférence, et pendant la conférence, les mécanismes de formation des comités exécutifs pour choisir le gouvernement et les comités législatifs et leurs mécanismes de travail seront discutés, et un comité d'experts émergera de la conférence pour travailler sur la rédaction d'une nouvelle constitution qui sera soumise à un référendum par le peuple. (Al Jazeera Net).

La première chose que l'on remarque dans cette décision est la mentalité qui l'a formulée, une mentalité qui tire ses décisions de la réalité de Sykes-Picot, ce qui est clair en séparant la Syrie de son corps islamique et en rendant le dialogue syrio-syrien. Le décideur n'a pas tenu compte du fait que la Syrie fait partie intégrante des pays islamiques, qu'elle est le noyau d'un grand État islamique et le point central du Khilafah (califat) sur la voie de la prophétie, et il n'a pas tenu compte de son rôle civilisationnel, qui plonge ses racines dans l'histoire islamique depuis des siècles, mais il a plutôt voulu qu'elle reste telle que les colonisateurs kuffars (infidèles) l'ont créée, un lambeau de tissu parmi les lambeaux de tissu des pays musulmans.

Il est également noté qu'il obéit absolument aux désirs des colonisateurs kuffars en donnant le rôle principal aux petites ethnies, sachant que l'écrasante majorité du peuple syrien est musulmane, et que le défunt régime sectaire a violé leurs droits, les a arrêtés, torturés, tués et déplacés. Les auteurs de cette décision ont-ils oublié que l'Occident kafir, avec sa ruse et sa malice, fait de ces ethnies un outil colonial pour étendre son influence dans notre pays, et nous empêche de prendre la décision qui plaît à notre Seigneur, qui est d'appliquer Sa charia et de s'unir sous la bannière du Khilafah sur le chemin de la Prophétie ?! Ont-ils oublié que l'histoire a témoigné de la capacité de l'Islam à fusionner tous les peuples dans son creuset, et que tous les peuples jouissent de l'égalité dans la gouvernance, les litiges et la gestion des affaires sous son autorité, quelles que soient leurs religions et leurs ethnies ?

De quoi les participants au dialogue vont-ils donc discuter ? Selon les informations, au cours de la conférence de dialogue, les mécanismes de formation des comités exécutifs pour sélectionner le gouvernement, les comités législatifs et leurs mécanismes de travail seront discutés, et un comité d'experts en sortira pour travailler à la rédaction d'une nouvelle constitution qui sera soumise à un référendum par le peuple ! La description donnée au propriétaire de ce plan est l'une des deux suivantes : la première est la confusion d'une personne désorientée qui n'a pas de véritable projet de changement et qui ne connaît pas les règles juridiques que l'Islam impose à chaque musulman, à savoir les règles relatives à l'identification d'Allah Tout-Puissant pour gouverner et légiférer. Allah (swt) a dit : ﴿إِنَّ الْحُكْمَ لِلَّهِ﴾ **“Le pouvoir n'appartient qu'à Allah.”** [Yusuf 12:40]. Il n'est pas permis de soumettre les décisions juridiques à la discussion, au dialogue ou au choix. Allah tout-puissant dit : ﴿وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَىٰ﴾ **“Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident.”** [Al-Ahzab 33:36]. La position juridique correcte pour un musulman est la soumission complète à la gouvernance d'Allah Tout-Puissant, et cette soumission est synonyme de succès. ﴿إِنَّمَا كَانَ قَوْلَ الْمُؤْمِنِينَ إِذَا دُعُوا إِلَى اللَّهِ وَرَسُولِهِ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ أَنْ يَقُولُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ﴾ **“La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est: « Nous avons entendu et nous avons obéi. » Et voilà ceux qui réussissent.”** [An-Nur 24:51]. Dans le cas contraire, il en résultera un égarement profond et une perte évidente.

La seconde est qu'il s'agit de la mise en œuvre d'une volonté extérieure, ce qui est apparu clairement lors des réunions des délégations occidentales avec la nouvelle administration, puisqu'elles lui ont toutes demandé de préserver les droits des petites ethnies ; la délégation américaine, la délégation de l'Union européenne, la délégation britannique, et d'autres. La nouvelle administration ne s'est-elle pas vraiment rendu compte de la malice et de la ruse des personnes à l'origine de cette demande ! Ne sait-elle pas qu'il s'agit d'un de leurs outils pour la contrôler comme d'autres pays existants dans les pays musulmans ?

Dans ce contexte, nous confirmons aux décideurs de la nouvelle administration syrienne que plaire à Allah Tout-Puissant ne peut être combiné avec plaire aux colonisateurs infidèles. Al-Tirmidhi a rapporté, sur autorité de Aïcha, la mère des croyants, qu'Allah soit satisfait d'elle, que le Messager d'Allah (saw) a dit : **«مَنْ التَّمَسَّ رِضَا اللَّهِ بِسَخَطِ النَّاسِ رِضًا النَّاسِ بِسَخَطِ اللَّهِ سَخَطَ : وَأَرْضَى عَنْهُ، وَأَرْضَى عَنْهُ النَّاسَ. وَمَنْ التَّمَسَّ رِضَا اللَّهِ بِسَخَطِ النَّاسِ رِضًا النَّاسِ بِسَخَطِ اللَّهِ سَخَطَ : وَأَرْضَى عَنْهُ، وَأَرْضَى عَنْهُ النَّاسَ.»** **«Quiconque recherche l'agrément d'Allah par la colère des gens, Allah le fera sortir des gens. Et quiconque recherche l'agrément des gens par la colère d'Allah, Allah le confiera aux gens. Que la paix soit sur vous.»** De plus, les colonisateurs kuffars ne seront pas satisfaits de vous tant que vous ne suivrez pas leur religion, et vous ne ferez que suivre leurs caprices, ce qui vous fera perdre la tutelle et le soutien d'Allah le Tout-Puissant. **«وَلَنْ تَرْضَى عَنْكَ الْيَهُودُ وَلَا النَّصَارَى حَتَّىٰ تَتَّبِعَ مِلَّتَهُمْ قُلْ إِنْ هَدَىٰ اللَّهُ فَمَا لِي وَلَا لِقَوْمِي مِنَ اللَّهِ مِنْ أَلِيمٍ.»** **«Ni les Juifs, ni les Chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, jusqu'à ce que tu suives leur religion. -Dis: « Certes, c'est la direction d'Allah qui est la vraie direction. » Mais si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu de science, tu n'auras contre Allah ni protecteur ni secourer.»** [Al-Baqarah 2:120].

La constitution des musulmans doit être dérivée du Livre d'Allah Tout-Puissant et de la Sunna de Son Messager (saw) et de ce qu'il a guidé à partir du consensus des Compagnons et de l'analogie juridique, et ceux qui la dérivent sont uniquement les savants, et non le grand public, Il n'est pas permis de demander une fatwa à ce sujet, car aucun croyant ni aucune croyante n'a le choix si Allah et Son Messager ont décrété une chose ; au contraire, lorsqu'ils sont appelés à Allah et à Son Messager pour juger entre eux, ils doivent dire : « Nous entendons et nous obéissons. » C'est là le succès, et sans lui, l'égarement et la perte.

Enfin, nous insistons sur la nécessité de séparer deux questions : la question de la législation, de la gouvernance et de la constitution, et la question de la représentation du peuple à l'Assemblée nationale ou au Conseil de la Shura. Il n'est pas permis de les mélanger. Tout d'abord, la constitution islamique dérivée du Coran et de la Sunna et de ce qu'ils ont guidé doit être mise en pratique. Ensuite, une Assemblée nationale doit être formée, dans laquelle le peuple, tout le peuple, choisit ses représentants pour demander des comptes à l'État et exprimer son opinion. L'Assemblée nationale est un organe de l'État, et ce n'est pas elle qui rédige la constitution !

Vous trouverez ci-dessous un lien vers la constitution que le Hizb ut Tahrir a dérivée du Coran et de la Sunna et vers laquelle ils ont guidé, qui doit être mise en œuvre dans l'État du Khilafah (califat) que le parti s'efforce de restaurer à nouveau avec l'aide et la guidance d'Allah, en accomplissement de la promesse d'Allah le Tout-Puissant.. **«وَعَدَ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا مِنْكُمْ وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَيَسْتَخْلِفَنَّهُمْ فِي الْأَرْضِ كَمَا اسْتَخْلَفْنَا فِي الْأَرْضِ مِنْ قَبْلِهِمْ.»** **«Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés.»** [An-Nur 24:55]. Et de donner de bonnes nouvelles à Son Messager (saw) après le royaume tyrannique dans lequel nous vivons. Ahmad a raconté sur l'autorité de Hudhayfah qui a dit : Le Messager d'Allah (saw) a dit : **«...Ce sera alors un royaume tyrannique, qui durera aussi longtemps qu'Allah le voudra, qui le supprimera quand Il le voudra, et ce sera un Khilafah (califat) sur la voie de la prophétie, puis il s'est tu.»**

https://www.hizb-ut-tahrir.org/PDF/AR/ar_books_pdf/MshrAdstr03062014.pdf

<https://hizb-ut-tahrir.info/en/index.php/latest-articles/2122.html>

**Le bureau central des médias
du Hizb ut Tahrir**



Tel/Fax.: 009611307594 Mobile: 0096171724043

E-mail: media@hizb-ut-tahrir.info

Site Web officiel du Hizb ut-Tahrir :

www.hizb-ut-tahrir.org

Site Web du bureau central des médias du Hizb ut-Tahrir :

www.hizb-ut-tahrir.info